



SYNDICAT CGT

du CONSEIL DÉPARTEMENTAL
11, rue François Chénieux CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX 1
Permanence du mardi au vendredi
Tél : 05 44 00 11 95 Port. 06 18 08 13 93
Courriel : cgt@haute-vienne.fr Blog : [cgt-cd87](http://cgt-cd87.fr)

Limoges, le 17 novembre 2020

Point de situation le 13 novembre 2020 entre l'administration et les syndicats sur les modalités de mise en œuvre du re confinement, la sécurité des agents et la continuité des missions du service public.

Etaient présents Mme Anne DELAPIERRE, M. Franck PERRACHON, M. Belkacem MEHADDI, M. Francis BUGE pour l'administration, Mme Séverine PAILLOT, Philippe LAVERGNE pour la CGT ainsi que 2 représentants pour la FSU et 1 représentant pour l'UNSA.

La CGT a fait le choix de porter à votre connaissance le contenu des échanges avec l'administration au sujet de la crise sanitaire. Nous vous avons déjà adressé un premier compte rendu de la réunion du 2 novembre 2020, celui-ci fait suite au point situation avec l'administration du 13 novembre 2020.

Lors de l'entrevue du 2 novembre 2020, la CGT avait demandé l'application de plusieurs modalités. Aujourd'hui l'administration nous fait part des évolutions dont certaines que nous avions souhaitées, notamment au sujet de la mise à disposition de matériel informatique supplémentaire qui permettra d'étendre encore davantage le télétravail. Nous avons également échangé sur des sujets qui nous tiennent à cœur : l'aménagement des lieux de travail et des horaires, les prises de rendez-vous pour un plus strict respect des règles sanitaires aussi bien pour les agents que pour les usagers.

Informations générales

Au vendredi 13 novembre 2020, la collectivité compte 8 cas positifs au COVID-19. Il n'y a aucune classe confinée dans les collèges à ce jour pour cause de cas contact ou positif.

L'actualisation des protocoles a été effectuée avec à la clé un rappel des gestes barrières.

L'essentiel des réunions en présentiel a été annulé, la visio conférence est à nouveau d'actualité.

Le développement du télétravail

Après la mise en place initiale d'une centaine d'ordinateurs portables, le département a passé une commande de 75 ordinateurs supplémentaires qui sont aujourd'hui attribués dans les services.

La Direction générale nous fait part de l'affectation cette semaine de 50 unités supplémentaires et d'une nouvelle commande de 100 pièces pour le début du mois de décembre. Soit un déploiement de 325 ordinateurs portables.

La mise en place du télétravail se fait donc de façon dynamique. Aujourd'hui, il y aurait plus de 150 personnes en télétravail sur différents volumes de jours.

Il a aussi été souligné, que contrairement à la première vague, il n'y a pas de quota d'agents à maintenir en présentiel ou en télétravail. Dans le cadre de l'état d'urgence le télétravail peut être imposé.

D'après l'administration, en ce qui concerne le télétravail la situation va continuer à évoluer favorablement, elle nous indique qu'« aujourd'hui on sait comment faire, ce qu'il est possible de faire, comment avancer et comment on peut essayer de télétravailler sur un maximum de postes avec des missions qui le permettent. Cela prendra du temps, mais nous progressons ».

Si vous rencontrez des difficultés de la part de votre hiérarchie pour obtenir le télétravail et que vous estimez être éligible à cette organisation de travail, contactez la CGT au 06 18 08 13 93.



Intervention de la CGT :

La CGT a alerté l'administration à plusieurs reprises sur la nécessité d'être dans l'anticipation d'une éventuelle reprise de l'épidémie. Nous avons même demandé qu'il n'y ait pas d'interruption totale du télétravail à la sortie du premier état d'urgence. Cela aurait peut-être permis d'éviter d'avoir ce sentiment d'impréparation.

Il est vrai que lors de la première vague pratiquement tous les services publics étaient fermés. La CGT est consciente que de maintenir la continuité du service public, réduire au maximum la présence des agents tout en assurant la sécurité de tous est une équation difficile à résoudre.

Par contre, dès maintenant, la CGT souhaite que tous les enseignements tirés des erreurs, comme des bonnes décisions servent à affronter d'éventuelles autres vagues avec sérénité et précision.

Le téléphone



La volonté de l'administration est de mettre en place le plus possible de téléphones professionnels ou d'application softphone (système qui permet aux agents de passer des appels téléphoniques munis d'un casque via l'ordinateur). Pour les agents qui ne peuvent pas bénéficier de la téléphonie professionnelle et s'ils ne sont pas opposés à utiliser leur propre téléphone, cela ne peut pas être en soit un critère de refus de télétravail.

Pour masquer les appels d'un téléphone fixe ou mobile vous pouvez faire appel à votre opérateur.

Les horaires décalés

Les horaires décalés à l'embauche et à la débauche se pratiquent dans les MDD techniques et à l'atelier de l'HDD. **La CGT souhaite qu'ils soient généralisés toujours dans un souci de protection des agents et éviter l'affluence dans les transports en commun.**

Il devrait être possible de demander à son chef de service de la souplesse entre les bornes horaires fixes notamment à l'HDD.

La prise de rendez-vous

Les services publics restent ouverts et continuent à accueillir les usagers. Sur certains sites, dans les accueils, il se crée des bouchons, qui ont pour conséquence des regroupements d'usagers dans des espaces restreints. Pour y remédier, l'administration réfléchit à mettre en place la prise de rendez-vous.

Pour la CGT : recourir à la prise de rendez-vous pour sécuriser au maximum les rencontres avec les usagers est nécessaire. C'est une demande de la CGT.

Renforcement des équipes dans les collèges

L'idée de mettre en immersion 3 agents dans les cuisines afin d'intervenir en cas de besoins dans les collèges en difficultés est abandonnée. Par contre, le Président a annoncé le recrutement de 40 agents afin de renforcer les équipes d'entretiens et celles des cuisines des collèges. L'idée est de faire face au surcroît d'activité généré par les protocoles sanitaires.

1 agent sera affecté pour chacun des 30 collèges. Pour les 10 agents restants, 4 seront dédiés aux cuisines et les 6 autres viendront renforcer les équipes de ménage déjà éprouvées ou clairsemées suite à des absences.

Il sera toujours possible d'augmenter le volume d'heures des agents contractuels.

Pour la CGT : nous avons remercié le Président pour cette décision encore plus forte que la précédente. Effectivement, les agents des collèges qui exercent déjà des métiers usants, sont particulièrement sollicités pour l'application des protocoles sanitaires dans les établissements d'enseignement. En contact permanent avec une population turbulente (on a tous été collégien !), il est nécessaire d'avoir la capacité de remplacer une équipe réduite (absences, cas contact, cluster) tout en maintenant un niveau élevé de protection des élèves.

Nous nous en félicitons d'autant plus que c'était déjà une demande de la CGT exprimée plusieurs fois.

Les visites à domicile (VAD)

En ce qui concerne les VAD, les professionnels sont partagés entre leur mission de service public et préserver leur propre sécurité. Les responsables de MDD ont des consignes très précises de cadrage qui incitent fortement à prioriser les visites aux domiciles des usagers. L'administration ne reprochera pas à un travailleur social de ne pas avoir effectué sa mission si ce dernier estime avec discernement qu'aucune condition de sécurité sanitaire n'est réunie.

Les protocoles sanitaires

Pour faciliter l'accès aux fiches réflexes et aux différents protocoles la CGT a demandé la mise en place d'un onglet COVID-19 sur la colonne de gauche de la page d'accueil de l'intranet. C'est chose faite.

Nous avons également souhaité que l'administration rappelle aux agents l'existence et la nécessité d'appliquer ces protocoles.

Les services informatiques

Nous souhaitons souligner l'énorme travail que doit fournir la DSI : la mise en place du télétravail, solutionner les bugs qui en découlent tout en continuant les activités liées au quotidien. Ce service aussi a des absences liées au COVID-19.

La CGT se bat au quotidien contre toutes les formes de maltraitements au travail, c'est pour cette raison que nous appelons les agents qui font appel à la DSI de faire preuve de patience et de compréhension.